

A.S TAXI
Société par Actions Simplifiée
Siège Social : 12 Chemin de Bacouël 60410 RHUIS
En cours d'immatriculation

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE
EXTRAORDINAIRE EN DATE 1^{er} JUIN 2026**

L'an deux mille vingt six,
Le 1^{er} juin, à 9 heures,

Sur convocation de la gérance, les associés de la Société se sont réunis au siège de la Société afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- nomination du Directeur Général

L'assemblée est présidée par Monsieur Adlen AISSANI en qualité de Président.

Sont présents :

Mr Adlen AISSANI, propriétaire de	50 parts sociales,
Mme Sabrina AIT ZIANE, propriétaire de	50 parts sociales

Le Président constate que les conditions de quorum requises sont remplies, que l'assemblée est régulièrement constituée et qu'elle peut valablement délibérer.

Diverses observations sont échangées puis, personne ne demandant plus la parole, il est passé au vote des résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale approuve la nomination de Mme Sabrina AIT ZIANE en qualité de Directeur Général à compter de la date de création de la SAS.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

La collectivité des associés confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, notamment le dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce, de statuts à jour des résolutions votées.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par les associés et consigné sur le registre de assemblées.

AISSANI ADLEN

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Aissani Adlen', with a long horizontal stroke extending to the right.